

CONSIGNES EN CAS DE SINISTRE

DESTINÉES A TOUS LES PERSONNELS D'ÉDUCATION

Cas d'un sinistre mineur:

Alerter ou faire alerter immédiatement le chef d'établissement ou son adjoint ou la gestionnaire ou l'agent d'accueil ou l'agent d'entretien ...

Selon l'ampleur du sinistre, pour faire évacuer les usagers, **actionnez un déclencheur manuel d'incendie.**



Cas d'un incendie pendant les heures de cours:

DONNER L'ALERTE en actionnant un **déclencheur manuel** ou en **donnant l'ordre d'évacuer.**

Chercher le boîtier le plus proche du lieu du sinistre. Soulever la vitre de protection et enfoncer la plaque au centre du boîtier. L'alarme retentit après une temporisation.

Appeler directement le 18 puis le chef d'établissement ou son représentant en cas d'impossibilité de sortir de la salle.

ÉVACUER au signal d'alerte incendie ou sur ordre, rejoindre le point de rassemblement, le terrain de sport à l'intérieur de l'établissement. Les élèves doivent s'y regrouper par classe ou par groupe.

Chaque professeur ou surveillant doit:

- nommer un «guide-file» et un « serre-file». Le guide-file ne se laisse pas dépasser et guide le groupe au point de rassemblement. Le serre-file ferme la marche, fait presser le pas, sans dépasser un autre élève ;
- fermer les fenêtres ;
- faire sortir tous les élèves de la salle, selon le plan d'évacuation et en évitant toute bousculade ou panique ; **les élèves laissent sacs et matériel scolaire; ils prennent juste un vêtement. En cas de fumée, se baisser, l'air frais étant près du sol. Ne pas utiliser l'ascenseur.**
- sortir le dernier en emportant **un document d'appel**; fermer la porte derrière soi sans la verrouiller.
- vérifier que les classes voisines ont bien procédé à l'évacuation.

Rester confiné dans la salle s'il n'est pas possible de sortir (**FUMÉES IMPORTANTES**); calfeutrer les portes avec des vêtements et attendre les secours en se manifestant derrière les fenêtres.

Les personnes à mobilité réduite, à l'étage regagnent l'espace sécurisé le plus proche.

Elles attendent les secours, seul ou accompagné d'un adulte de préférence. Puis, si c'est possible, elles descendent lorsque tout le monde a évacué. **Le responsable doit signaler immédiatement le nombre de personnes restées.**



Arrivé au point de rassemblement le professeur contrôle la présence des «guide-file» et «serre-file». Il procède à l'appel et communique les résultats au personnel présent sur place. Il se tient à disposition de ce personnel. Seul le coordonateur décide du moment où l'on peut rejoindre les locaux.

Cas d'un incendie pendant les heures de restauration ou de pause:

DONNER L'ALERTE voir paragraphe précédent.

ÉVACUER les élèves rejoignent le lieu de rassemblement accompagnés des adultes présents et **se rassemblent par classe. Accompagner tout visiteur présent.**

S'ils sont déjà à l'extérieur, les élèves ne pénètrent en aucun cas à l'intérieur d'un bâtiment.

Sur le lieu de rassemblement, chaque professeur prend en charge une classe et procède à l'appel. Il communique les résultats au personnel de direction ou de service présent sur place.

Aucun élève, même externe, ne doit quitter l'enceinte du collège ou même entrer.

Face à un début d'incendie, réagissez: isoler le foyer en fermant la porte et rendre compte de la localisation du sinistre au chef d'établissement.

Si vous avez reçu une formation et si les circonstances le permettent, vous pouvez utiliser un extincteur.

Ces consignes sont impératives

La sécurité dépend de la discipline collective et de la volonté de chacun de faire immédiatement ce qui lui est prescrit